

A

(N° 267.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1838.

Rapport fait par M. EUG. DE SMET, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur JEAN-BAPTISTE SAMAIN, cultivateur, à Blaugies (Hainaut).

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS ,

Le sieur Jean-Baptiste Samain, cultivateur, à Blaugies (Hainaut), demande la naturalisation ordinaire.

Né à Gomignies (département du Nord), il habite la Belgique depuis 1814, est propriétaire et jouit d'une bonne réputation; il a épousé une Belge, dont il a des enfants.

Les fonctionnaires consultés ont tous donné un avis favorable à cette demande.

Le rapporteur,
EUG. DE SMET.

Le vice-président,
DU BUS aîné.